

LISI est un groupe industriel mondial, spécialisé dans la fabrication de solutions d'assemblage et de composants à forte valeur ajoutée pour les secteurs de l'aéronautique, de l'automobile et du médical. La relation de LISI avec ses fournisseurs constitue un élément essentiel de la réussite de l'entreprise. LISI attend d'eux un strict respect des lois et réglementations en vigueur dans les pays où ils sont présents ou ceux où ils répondent aux besoins de LISI. L'objectif de cette charte est d'exprimer les attentes de LISI à l'égard de ses fournisseurs. En remplissant les conditions énoncées ci-dessous, LISI s'engage à développer avec ses fournisseurs un partenariat durable et à offrir des opportunités d'accroître les relations commerciales avec toutes ses entités à travers le monde.



DOMAINE D'APPLICATION

La CHARTE fournisseurs du groupe LISI s'applique indifféremment au groupe et à ses trois divisions **LISI AEROSPACE, LISI AUTOMOTIVE et LISI MEDICAL**.

Les meilleures conditions allouées par les fournisseurs à un site LISI doivent s'appliquer indifféremment à tout site du groupe quelle que soit sa division ou son lieu d'implantation. Les exigences de cette charte doivent être **déployées par les fournisseurs à leurs propres fournisseurs**.



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

Les fournisseurs de LISI doivent s'engager à :

- Respecter les 10 principes du Global Compact des Nations Unies - **GLOBAL COMPACT**
- Respecter la réglementation relative aux minéraux de conflit - **CONFLICT MINERAL ACT**
- Respecter les réglementations associées à la dangerosité des produits dans les pays dans lesquels ils sont livrés - (exemple UE : **REACH, FDS, CLP, ROHS** ou bien ses équivalents pour les autres pays)
- Respecter l'ensemble des lois et règlements anticorruption
- Lutter contre toutes formes de discriminations
- Engager une démarche de conception innovante des produits ou services qui soit éco-responsable
- Respecter les principes de **l'ISO 14001 et l'ISO 45001** et converger autant que possible vers la certification
- Réduire **leur empreinte environnementale** en engageant une démarche ambitieuse, structurée avec des objectifs clairement établis
- Communiquer chaque année les émissions de Gaz à effet de serre (GES) associés aux produits et services achetés - LISI est engagé dans une stratégie de décarbonisation (Scope 3 Amont)

Les fournisseurs doivent également prendre connaissance et respecter le **Code de Conduite Anti-Corruption** de LISI consultable sur site officiel de LISI (partie éthique). <https://www.LISI-group.com/fr/documentations.html>

LISI met également à disposition de tous (y compris ses fournisseurs) un **dispositif d'alerte** en cas de non-respect de ce code de conduite. <https://www.LISI-group.com/fr/documentations.html>



RESPONSABILITÉS ET ASSURANCES

Les fournisseurs travaillant avec les différentes divisions de LISI sont conscients de la criticité de ses produits et applications dans les domaines Aéronautique, Automobile et Médical et doivent **assumer leurs responsabilités** en souscrivant **les assurances** nécessaires, auprès de compagnies notoirement solvables, couvrant l'ensemble des coûts directs et indirects en cas de défaillance de leurs fournitures et/ou prestations, y compris toutes conséquences financières induites dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement jusqu'à l'utilisateur final.

Pour les importations et exportations, les fournisseurs doivent s'assurer que leurs pratiques commerciales sont conformes aux lois, directives et réglementations applicables et si nécessaire obtenir les licences de contrôle des exportations requises.



CERTIFICATIONS QUALITÉ

Pour la fourniture de produits et prestations qui impactent directement la conformité des produits fabriqués par LISI, la mise en place d'un Système de Management de la Qualité certifié **ISO 9001** est un prérequis. **Les certifications : EN9100 pour l'aéronautique, IATF 16949 pour l'automobile et l'ISO 13485 pour le médical sont quant à elles fortement recommandées.**



GESTION DU RISQUE

Le fournisseur doit avoir **un processus d'identification, de prévention et de gestion des risques** couverts par des procédures adéquates (**plan de sécurisation et de continuité**).



PERFORMANCE OPERATIONNELLE

Les fournisseurs doivent respecter l'ensemble de leurs **engagements contractuels notamment en termes de qualité, prix et délais** et doivent également engager un **processus d'amélioration continue** afin d'atteindre l'excellence opérationnelle dans tous les domaines.

Le groupe LISI encourage ses fournisseurs à proposer des démarches **d'innovation partagée qui soient profitables** à chacun et source de pérennité mutuelle.



PROTECTION DE L'INFORMATION

LISI attend notamment de ses fournisseurs qu'ils respectent les principes de **l'ISO 27001** ainsi que le **label TISAX** (applicable à notre division **LISI AUTOMOTIVE**) et convergent autant que possible vers les certifications correspondantes.

Les fournisseurs doivent traiter de manière adéquate les informations sensibles à caractère confidentiel, exclusives et personnelles et doivent se conformer à la législation applicable concernant **les droits de propriété intellectuelle y compris la protection contre la divulgation**, ainsi qu'aux législations nationales et supranationales en vigueur relatives à la **protection des données à caractère personnel**. Les fournisseurs devront mettre en place des procédures de sécurité physiques et électroniques appropriées, comme des programmes de cybersécurité et devront signaler à LISI toute violation de données ou tout incident de sécurité suspecté ou réel et ce dès qu'ils en ont pris connaissance.



PRÉSERVATION DE L'IMAGE DE LISI

Les fournisseurs doivent s'assurer de mettre en place toutes les **mesures nécessaires pour préserver l'image de LISI**.

05 février 2025

Emmanuel VIELLARD
Directeur Général LISI

Christophe MARTIN
Directeur Industriel et Achats LISI